

Allocution du Ministre de l'éducation et de la culture, de l'université et de la recherche scientifique, des politiques pour la jeunesse, S.E. Andrea Belluzzi, au débat de politique générale de la 41^e Conférence Générale de l'UNESCO

Le 11 novembre 2021

Monsieur le Président,

Madame la Directrice générale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

un grand honneur pour moi de participer à la 41^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, qui se déroule à l'occasion du 75^e anniversaire de cette Organisation. Au nom du Gouvernement de la République de Saint-Marin, je tiens à féliciter Son Excellence Santiago Irazabal Mourao pour sa nomination en tant que président de la 41^e session de la Conférence générale et lui souhaiter plein succès dans son travail.

Je tiens également à remercier la Directrice Générale S.E. Audrey Azoulay pour le travail effectué au cours de son premier mandat et surtout dans les deux dernières années, dans les conditions difficiles liées à l'urgence sanitaire COVID-19, et lui assurer le plein soutien de mon pays pour son deuxième mandat à la tête de notre Organisation.

Monsieur le Président,

La période 2020-2021 a mis en péril nos pays, non seulement du point de vue

écoles, des musées et de toutes les institutions dédiées à l'éducation et à la culture. Comme dans toute crise, il a fallu puiser dans nos ressources et notre créativité pour pouvoir rouvrir le plus rapidement possible, afin de garantir la continuité de

Oy V - o#\ direction de sa Directrice Générale, nous a aidés à cet égard : elle a su comprendre les priorités et fournir à nos pays des lignes directrices qui sont devenues essentielles

pratiques et le dialogue entre les États pour améliorer l'efficacité de nos systèmes
) les ministres de l'éducation et

respecter les autres. C'est pourquoi nous avons inclus dans nos programmes scolaires, dès l'école maternelle, l'enseignement de l'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage dans un environnement numérique.

La République de Saint-Marin soutient fermement le multilatéralisme. En tant que petit État, nous pensons que notre souveraineté est renforcée par notre participation aux activités des organisations internationales et que les défis mondiaux actuels exigent un effort de tous pour promouvoir le dialogue au sein des enceintes internationales : sans dialogue, nous sommes seuls et sans force. Nous pensons que l'urgence sanitaire actuelle de COVID-19 a été emblématique et a révélé au monde entier qu'il est impératif de rester unis dans la lutte contre les menaces mondiales, qu'elles soient liées à la santé, comme dans ce cas, ou à autre.

Le travail collectif doit également viser à protéger le patrimoine culturel mondial, qui est souvent mis en danger par les attaques terroristes. La République de Saint-Marin porte une attention particulière à la protection du patrimoine culturel mondial. Nous sommes convaincus que notre Organisation doit renforcer son rôle de leader dans la protection du patrimoine culturel mondial et dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. Nous soutenons toute initiative allant dans ce sens.

Nous nous engagerons dans les mois à venir à accélérer la ratification d'importantes conventions de l'UNESCO qui portent sur ces thèmes : la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ; la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ; la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, qui sont actuellement en cours de ratification par la République de Saint-Marin, afin de les ratifier prochainement par voie parlementaire.

En collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme et à la culture de la philatélie et numismatique en 2018 et 2021, Saint-Marin a été désignée comme l'un des éléments d'identification de Saint-Marin dans les prochaines décennies. C'est pourquoi nous faisons appel à tous les pays et déclarons notre volonté de développer de nouvelles collaborations.

Merci de votre attention.